



FORMULAIRE DE CANDIDATURE

Date de limite de candidature : 15 octobre 2021

Nom du projet	LES RUES TRANSFORMÉES : Végétalisation des rues par les habitants
Nom du Porteur de projet	Madame Gaëlle Lettéron, adjointe à l'environnement gaelle.letteron@apt.fr Rémy Sta, chargé de mission cofinancements et développement durable remy.sta@apt.fr 04 90 74 78 55
Structure juridique du Porteur de projet	Mairie d'Apt
Nom du GAL	GAL Haute Provence — Luberon

THÉMATIQUES DU PROJET

Faire des territoires ruraux des créateurs de nouvelles formes de services aux publics (<i>thèmes des projets : maintien/création services de bases à la population, revitalisation des centre-bourgs</i>)	☒
Faire des territoires ruraux des territoires ouverts (<i>thèmes des projets : coopération transnationale, interterritoriale</i>)	☐
Faire des territoires ruraux des vitrines d'une ruralité dynamique et attractive (<i>thèmes des projets : marketing territorial, valorisation du patrimoine, culture, tourisme</i>)	☐
Faire des territoires ruraux des moteurs de développement économique (<i>thèmes des projets : développement économique, commerce et artisanat, numérique</i>)	☐
Faire des territoires ruraux des espaces d'excellence en matière écologique, agricole et énergétique (<i>thèmes des projets : patrimoine naturel, transition écologique, agri-écologie</i>)	☐
Faire des territoires ruraux des vitrines des produits locaux (<i>thèmes des projets : circuits courts, valorisation d'un produit local</i>)	☐

ÉLÉMENTS BUDGÉTAIRES

Montant total du projet	50 734 €62
Montant FEADER	27 396,67 €
Nom des cofinanceurs	Région SUD : 12 785,12 € Conseil départemental du Vaucluse : 5 479,34 €

INTRODUCTION DU PROJET

Présenter en quelques mots et de manière communicante le projet (ce paragraphe sera utilisé comme sous-titre). (150 mots maximum)

La commune d'Apt a pour ambition de végétaliser sa ville dans une dynamique citoyenne en permettant aux habitants de se réapproprier les espaces publics dédiés aux plantations : tours des arbres, devantures, espaces publics, balcons... Via un permis de végétaliser, les habitants s'engagent à gérer leur projet sur 3 années et dans le cadre d'une charte de végétalisation qui dicte un certain nombre de règles de respect des espaces et en gérant les ressources du territoire de façon responsable et solidaire. Des rencontres vertes permettent à rendre le projet participatif et un site spécifique a été créé pour mettre en valeur les diverses initiatives. Une aide financière est fournie à chaque habitant pour aider à commencer son projet de végétalisation des rues.

PRÉSENTATION RÉSUMÉE DU PROJET

Présenter de manière concise le projet. (300 mots maximum)

Les sujets à évoquer sont entre autres :

- la localisation
- les éléments de contexte (besoin d'action/problématique)
- les objectifs
- les réalisations effectives ou attendues
- le rôle de LEADER dans le projet (financement, accompagnement, mise en réseau, etc.)

APT, commune rurale et ville-centre de la Communauté des Communes du Pays d'Apt-Luberon, se situe dans le département du Vaucluse. En dépit de ressources limitées, elle possède des atouts, est très volontariste et nourrit des ambitions qui l'ont conduite à engager un travail de fond. Les efforts portent sur la structuration et le développement d'initiatives positives, inscrites sur le long terme. Dans cette perspective, la commune a adopté une approche stratégique du développement de son territoire plaçant la concertation et l'implication de ses habitants dans les projets pour créer la ville de demain. La nature en ville fait partie des enjeux souhaités par la population et la commune y répond tant dans le cadre de sa politique de travaux que dans la mise à disposition d'espace public aux habitants.

Dans le cadre du projet de végétalisation des rues par les habitants, les résultats attendus étaient :

- favoriser la nature et la biodiversité en ville via des pratiques respectueuses de l'environnement,
- participer à l'amélioration de notre cadre de vie,
- redonner une image plus attractive de la commune,
- créer du lien social, favoriser les échanges avec les autres,
- permettre aux habitants de se réapproprier leur rue.

Quelques chiffres : À la date du 7 octobre 2021 : 148 permis, dont 17 collectifs soit 168 habitants participants.

Ce projet a rassemblé le cCnseil citoyen, les associations de quartier, la MJC, le conseil municipal des enfants, le foyer Rustin, des commerçants, des structures publiques...

Par rapport à d'autres dispositifs européens, LEADER est celui qui répond le mieux aux projets ruraux et locaux. Il permet de solliciter des fonds sur des projets innovants, voire expérimentaux. La création de GAL, donc de compétences de proximité, pour accompagner les porteurs de projets est très précieuse et nécessaire à la mise en place de nos projets.

LE CARACTÈRE EXEMPLAIRE/INNOVANT DU PROJET

Présenter le caractère innovant/exemplaire du projet. (200 mots maximum)

Pourquoi ce projet représente-t-il une priorité de LEADER dans votre stratégie ?

- Comment le projet a-t-il abordé un défi majeur de votre stratégie (par exemple, changement démographique, problèmes environnementaux, problèmes sociaux) ?
- Comment le projet pourrait-il être transféré à d'autres GAL ?

Leader a permis de structurer et développer une initiative environnementale nécessaire auprès de la population aptésienne. En effet, celle-ci aspire à vivre dans une cité saine et apaisée. La crise du Covid a renforcée cette nécessité.

Le bilan positif de cette initiative a amené la commune à lui donner un élan supplémentaire en inscrivant dans son projet global un plan nature en ville. Un groupe de travail va être constitué d'élus, de techniciens, de chefs d'entreprises, mais surtout d'habitants afin de créer une charte « nature en ville » adaptée à notre commune.

Un concours de photographie sur la nature en ville va être lancé incitant les participants à regarder autour de soi. Ce concours sera l'occasion d'exposer les meilleurs tirages en grand format en centre-ville et de développer une multitude d'actions de sensibilisation à la nature et la biodiversité.

Transfert auprès d'autres GAL :

Le projet de végétalisation des rues par les habitants reste simple à mettre en place. Il est d'ailleurs possible de l'alléger pour une mise route rapide par d'autres collectivités. Un kit « végétalisation des rues par les habitants » pourrait être créé et mis à disposition à d'autres communes.

PHOTOS/ILLUSTRATIONS DE VOTRE PROJET

APT RUES TRANSFORMÉES VÉGÉTALISATION



Association LEADER France

C/o Mairie de Ploëuc-l'Hermitage Place Louis Morel — Ploëuc-sur-Lié 22150 Ploëuc-l'Hermitage



Association LEADER France
C/o Mairie de Ploec-l'Hermitage Place Louis Morel — Ploec-sur-Lié 22150 Ploec-l'Hermitage